JEUNES U11F et U11M (DFU11 – DMU11)
REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER 2026/2027

PRÉAMBULE

1. **Pour tous les points non repris dans les règlements sportifs particuliers et dans les règlements sportifs généraux du Comité de la Marne, les règlements fédéraux s'appliquent à toutes les compétitions organisées par le Comité de la Marne de Basketball.**

2. **Les championnats « JEUNES (DFU11 – DMU11) » sont ouverts aux associations affiliées à la F.F.B.B. ayant réglé leurs amendes et cotisations départementales et/ou régionales dans les délais prévus. Pour la non-observation de ces obligations les sanctions pourront aller de l'exclusion du championnat en début ou milieu de saison jusqu'au déclassement de l'association sportive fautive à la dernière place du championnat.**

3. **Dans ses championnats, le Comité de la Marne de Basketball se réserve le droit de refuser l'inscription ou de disqualifier une association non en règle.**

Article 1

Le Comité de la Marne de Basketball organise un championnat départemental « **JEUNES U11 (DFU11 – DMU11) ».** La participation à ce championnat désignera le champion départemental Marne de sa catégorie pour la saison en cours.

Article 2 - Associations sportives qualifiées pour la saison 2026-2027

Participeront au championnat départemental **« JEUNES U11 (DFU11 – DMU11)»** les équipes issues de la Marne, faisant acte de candidature avant le 30 SEPTEMBRE 2026.

Article 3 - Repêchages, désistements, remplacements

Dans la situation où la saison n'irait pas à son terme, le classement qui sera pris en compte en cas de désistement, de refus d'engagement, etc., sera celui effectué par la méthode du ratio.

Article 4 - Forfait

Les différentes phases d'un championnat ainsi que les phases finales (finale, titre, classement, play off, play down, etc.) sont une même et unique compétition au sens de l'interprétation.

L'équipe qui déclare forfait lors des phases finales (titre, classement, play off, play down, etc.), sera déclassée à la dernière place du championnat.

Article 5 - Règles de participation

Type de licences :
En championnats départementaux, dans toutes les catégories d'âge le nombre de mutations et de licences T est limité à 5 au maximum : 3 mutés + 2 T ou 3 T + 2 mutés.

Article 6 - Rencontre

Limites horaires

- Pour les horaires fixés par les clubs recevant, il sera tenu compte de l'éloignement du club visiteur. Considérant le temps de déplacement (MAPPY, MAPS, ou autre...) pour se rendre du point de départ de l'équipe visiteuse à l'endroit de la rencontre, augmenté de 30 minutes (temps d'échauffement), l'heure programmée des rencontres devra permettre à l'équipe visiteuse de démarrer de son point de départ après 8h30 pour les rencontres se déroulant le matin et après 13h00 pour les rencontres se déroulant le samedi et dimanche après-midi.
- Le vendredi : Pas de rencontre débutant avant 17h00 et après 19h00
- Le samedi : Pas de rencontre débutant avant 9h00 et après 18h00
- Le dimanche : Pas de rencontre débutant avant 9h00 et après 16h30
- En semaine : Pas de rencontre débutant avant 17h00 et après 19h00 ; *(*)*

(*) Saisie obligatoire d'une ***demande de changement (dérogation)*** *pour jouer en semaine et dans d'autres conditions fixées par la règle ci-dessus.*

Temps de jeu :

- U11 4 x 6 min
- Intervalle entre les quart-temps de 2 min et mi-temps de 6 min ;
- U11 : En cas de résultat nul à l'expiration du temps de jeu réglementaire, la rencontre se poursuit par une prolongation. Si les deux équipes n'ont pas réussi à se départager, après une pause d'une minute, la rencontre reprend par un entre-deux dans le rond central (le sens de la flèche d'alternance n'est pas changé). Les deux équipes disposent alors d'une nouvelle prolongation de deux minutes pour disputer le « Panier en or ». Ainsi qu'il s'agisse d'un panier ou d'un lancer-franc, la première équipe qui inscrit un point dans cette période est déclarée gagnante et la partie sera achevée de la manière suivante :
  - Si panier, pas de remise en jeu, l'arbitre siffle la fin de la rencontre
  - Si lancers-francs, la totalité des lancers-francs sera tentée, même si le premier est marqué
  - S'il y a faute sur panier marqué, le lancer-franc supplémentaire ne sera pas tenté.
- Si les deux équipes n'ont pas réussi à se départager à l'issue de la prolongation « panier en or », un(e) joueur(se) de chaque équipe tirera un lancer-franc (c'est le(la) même joueur(se) pour toute la série).
  On procède par série de deux tirs (un pour chaque équipe) ; le premier qui ne marque pas voit la défaite de son équipe (système de la mort subite). Seul(e)s les joueurs(ses) encore qualifié(e)s peuvent participer aux tirs des lancer-francs.

Ballon :

- U11 Taille 5 Nombre de joueur(se)s sur le terrain :4

Feuille de marque

- E-Marque V2 obligatoire

Salle, gymnase :

- Obligatoirement classée H1 par la FFBB
- Hauteur des paniers : 2.60 m
- Se référer au **REGLEMENTS SPORTIFS CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX JEUNES** pour l'ensemble des règles de participations

Brûlage :

Si une équipe évolue au niveau supérieur, le club doit obligatoirement communiquer avant la première journée de championnat une liste de 5 joueurs qui seront dit « brûlés », qui évolueront uniquement au niveau supérieur et qui ne pourront pas participer aux rencontres de l'équipe inférieure.

Personnalisation :

Lors des différentes phases, si 2 équipes du même club sont représentées au même niveau, ces équipes seront personnalisées.

Nombre de joueuses autorisées :

Domicile : 5 minimum / 12 maximum
Extérieur : 5 minimum / 12 maximum

Inter-équipe CTC :

- Les équipes de Coopération Territoriale de Club « CTC » devront se conformer et respecter les règles de participation spécifiques mises en place pour ce type d'équipe, licence AST, joueurs du club porteur, joueurs brûlés, personnalisation des équipes, etc.

Article 7 - Obligations sportives

Sans objet.

Article 8 - Adaptation règlementaire, le ratio

Si le championnat ne va pas à son terme, le classement sera établi selon les règles du ratio ci-dessous :

1) Définition du ratio

Les règles de calcul du ratio sont un indice de performance issu du rapport entre le nombre de points marqués et le nombre de rencontres comptabilisées en fonction du nombre de rencontres théoriques selon la formule suivante :

Nombre de points / Nombre de rencontres comptabilisées (a)	X	*Nombre de rencontres théoriques (b)*

(a) Le nombre de rencontres comptabilisées correspond au nombre de rencontres comptabilisées au classement (jouées, forfait, pénalités, …).

(b) Le nombre de rencontres théoriques correspond au nombre de rencontres de la phase 1 (ex : 14 si poule de 8 équipes avec matchs Aller/Retour).

A l'issue du calcul du ratio, il n'est pas établi d'arrondi au résultat obtenu. Toutefois, l'affichage retenu est limité à deux décimales maximum (ex : pour 48,5624 l'affichage sera 48,56).

2) Classement

Le classement, pour la saison en cours, d'une division pourra être arrêté dès lors qu'au minimum 50 % des rencontres de la phase 1 sont comptabilisées.

S'il y a moins de 50% de rencontres jouées, une décision administrative fédérale ou régionale sera appliquée.

Article 9 - Acceptation / Imprévus

L'engagement en Championnat départemental **« JEUNES U11 (DFU 11 – DMU 11)»,** vaut acceptation du présent règlement particulier.

Tous les cas non prévus au présent règlement seront du ressort du Bureau du comité de la marne de Basketball sur proposition de la Commission Sportive.

Article 10 - Système de l'épreuve

1.1 : DFU11

Les 8 équipes engagées en championnat sont réparties en 1 poule de 8 et disputeront un championnat en rencontres aller-retour.

Toutes les rencontres « aller » doivent avoir été jouées avant la date de fin des rencontres « aller » ; il en est de même pour les rencontres « retour » sauf exception et accord de la Commission Sportive Jeunes (pandémie, météo, etc., par exemple).

A l'issue de la Phase Une, les équipes seront classées de 1 à 8.
Les équipes sont :

En U11F : ABGR, CABF 1, CABF 2, CBF 1, CBF 2, La Fertonne, WITRY, BETHENY

le championnat se déroulera du 7 novembre 2026 au 8 mai 2027

Donc : 1 poule U11F de 8 équipes

CBF1
CBF2
AJB
ABGR
CABF1
CABF2
LF
ELWRB

Les 2 premières du championnat U11F disputeront la finale départementale pour l'attribution du titre de champion de la Marne le week-end du 22/23 mai 2027 dans 1 lieu à déterminer sur 1 match.

1.2 : DMU11

Les championnats départementaux **« JEUNES (DMU 11) »** se joueront en 2 phases :

PHASE UNE

Les 30 équipes engagées en championnat sont réparties en 3 divisions D1, D2, D3 et dans chaque division 2 poules de 5 et disputeront un championnat en rencontres aller-retour.

Toutes les rencontres « aller » doivent avoir été jouées avant la date de fin des rencontres « aller », il en est de même pour les rencontres « retour » sauf exception et accord de la Commission Sportive Jeunes (pandémie, météo, etc., par exemple).

La 1° phase du championnat se déroulera du 7 novembre 2026 au 13 février 2027

A l'issue de la Phase Une, les équipes seront classées de 1 à 5 par poules.
Les équipes sont :

En U11MD1 : ESPE 1, ERSM 1, ACCB 1, RCB 3, ABGR, RUCB 1, RCB 1, RCB 2, ELWRB, ASATB 1
En U11MD2 : BCTSL 1, ESPE 2, ERSM 2, GV 1, USS, RUCB 2, FJEPB, ASATB 2, AJB 1, ACCB 2
En U11MD3 : CSB, LF, BCTSL 2, GV 2, AJB 2, EGM, ABS, USFAV, ASSBC, ASTB

Poule D1A

ESPE1
ERSM1
ACCB1
RCB3
ABGR

Poule D1B

RUCB1
RCB1
RCB2
ELWRB
ASATB1

Poule D2A

BCTSL1
ESPE2
ERSM2
GV1
USS

Poule D2B

RUCB2
FJEPB
ASATB2
AJB1
ACCB2

Poule D3A

CSB
LF
BCTSL2
GV2
AJB2

Poule D3B

EGM
ABS
USFAV
ASSBC
ASTB

PHASE DEUX

En U11MD1 :

Les 2 premiers des poules D1A et D1B joueront une poule de 4 U11MD1A et disputeront un championnat en rencontres aller-retour, et joueront le titre de champion départemental

Les 3° et 4° des poules D1A et D1B joueront une poule de 4 U11MD1B et disputeront un championnat en rencontres aller-retour

Les 5° des poules D1A et D1B et les 1° des poules D2A et D2B joueront une poule de 4 U11MD1C et disputeront un championnat en rencontres aller-retour

En U11MD2 :

Les 2° et 3° des poules D2A et D2B joueront une poule de 4 U11MD2A et disputeront un championnat en rencontres aller-retour

Les 4° et 5° des poules D2A et D2B joueront une poule de 4 U11MD2B et disputeront un championnat en rencontres aller-retour

En U11MD2 :

Les 1° et 2° des poules D3A et D3B joueront une poule de 4 U11MD3A et disputeront un championnat en rencontres aller-retour

Les 3°, 4° et 5° des poules D3A et D3B joueront une poule de 6 U11MD3B et disputeront un championnat en rencontres aller uniquement

L'ensembles des rencontres de la 2° phase se dérouleront du 13 mars 2027 au 8 mai 2027

Les 2 premières équipes du championnat U11MD1A disputeront la finale départementale pour l'attribution du titre de champion de la Marne le week-end du 22/23 mai 2027 dans 1 lieu à déterminer sur 1 match.